

Paris, le 04 avril 2014

Marie Christine DUVAL  
Jean-Max GIRAULT  
Françoise RIBOLA  
Coordonnateurs académiques pour l'EDD à  
Créteil, Paris, Versailles  
Alain VALLET, Directeur régional et  
interdépartemental de l'environnement et de  
l'énergie d'Ile-de-France

A Mesdames et Messieurs

- Les IA-IPR et IEN-ET/EG intervenants dans  
le champ de l'EDD,  
Sous couvert des DASEN :
- Les chefs d'établissement des lycées
- Les chargés de missions EDD dans les IA  
Sous couvert chefs d'établissement des lycées :
- Les professeurs impliqués dans l'EDD et les  
formateurs EEDD



Direction régionale et interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France

Dossier suivi par :

Marie-Christine DUVAL  
IA-IPR SVT  
Coordonnatrice académique  
pour l'EDD  
Académie de Paris

Jean-Max GIRAULT  
IA-IPR d'histoire Géographie  
Coordonnateur académique  
pour l'EDD  
Académie de Créteil

Françoise RIBOLA  
IA-IPR SVT  
Coordonnatrice académique  
pour l'EDD  
Académie de Versailles

Margot BARNOLA  
DRIEE IdF  
SDDTE / PECADD

Mél :  
[Marie-christine.duval@ac-paris.fr](mailto:Marie-christine.duval@ac-paris.fr)  
[Jean-max.girault@ac-creteil.fr](mailto:Jean-max.girault@ac-creteil.fr)  
[Francoise.ribola@ac-versailles.fr](mailto:Francoise.ribola@ac-versailles.fr)  
[Margot.barnola@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Margot.barnola@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet : Projet inter-académique « Lycéens franciliens, notre COP 21 »**

**Pièce jointe : Appel à volontariat**

Le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie ont signé en 2010 un accord-cadre pour la coordination de leurs actions dans les domaines de l'éducation et de la formation au développement durable. En Ile-de-France, cet accord est décliné par une coopération entre les académies de Paris, de Créteil et de Versailles et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France (DRIEE IdF).

Lors de la Conférence environnementale de septembre 2013, l'éducation au développement durable (EDD) a fait l'objet d'une table-ronde avec les parties prenantes. Suite à cela, la deuxième feuille de route gouvernementale a été élaborée afin d'identifier les priorités et chantiers à mettre en œuvre. Elle a vocation à orienter les actions des ministères à court et moyen termes et à être déclinée à chaque échelon, conformément aux lettres de cadrage adressées le 18 février 2014 par le Premier ministre à chacun des ministres. Pour l'EDD, sont notamment prévus les chantiers prioritaires suivants :

- Engager 10 000 projets d'écoles et d'établissements scolaires dans la mise en œuvre de démarches globales pour l'environnement et le développement durable
- Préparer l'accueil en 2015 de la 21<sup>ème</sup> Conférence des parties à la convention climat en France en impliquant (...) les lycéens.

En effet, la France aura l'honneur d'accueillir la 21<sup>ème</sup> Conférence des parties (COP) signataire de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle aura lieu au Bourget en décembre 2015.

En recevant sur leur territoire cet événement international, les acteurs franciliens seront donc mobilisés au premier plan.

Dès lors, les coordonnateurs académiques pour l'EDD des académies de Paris, Créteil et Versailles et la DRIEE IdF ont le plaisir de vous informer du lancement d'un projet inter-académique intitulé *Lycéens franciliens, notre COP 21*. Ce projet est réalisé en partenariat avec le Conseil régional d'Ile-de-France, dans le cadre de la collaboration sur le dispositif des lycées écoresponsables et en lien avec la labellisation « Etablissement en démarche de développement durable » (E3D).

Prévu pour l'année scolaire 2014-2015, il vise à former les lycéens franciliens aux enjeux climatiques et à les sensibiliser à la tenue de la COP 21 en Ile-de-France.

Un appel à volontariat est lancé à l'échelle régionale. Vous trouverez ci-joint une présentation détaillée du projet *Lycéens franciliens, notre COP 21* ainsi qu'un cahier des charges précisant les modalités de participation.

Cet appel à volontariat nous permettra d'identifier une quinzaine d'établissements issus des trois académies pour participer à ce projet inter académique de grande ampleur.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de nous informer de votre souhait de participation avant **le 18 mai 2014**.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions de bien vouloir diffuser cette information.

Marie-Christine DUVAL

Françoise RIBOLA

Jean-Max GIRAULT

Alain VALLET